

# L'ATÉFIENNE

## *Bulletin de liaison d'Action travail des femmes*

### Dossiers traités

1. L'accès des femmes aux emplois traditionnellement masculins : toujours un défi
2. La reconnaissance des acquis et des compétences : quand femmes riment avec marginalisation
3. Augmentation du salaire minimum... toujours pas assez
4. Emploi non traditionnel et problèmes au travail... que faire ?

### Nouvelles brèves

5. Trente ans d'ATF
6. Comité consultatif femmes en développement de la main-d'oeuvre
7. Des nouvelles venues dans l'équipe
8. AGA du 11 juin 2009 : de nouvelles membres au Conseil d'administration
9. ATF sur le web !

### ATF était là : un survol

10. Conférence SCFP
11. Matinée publique du CIAFT
12. Marche mondiale des femmes de 2010

### L'aviez-vous lu ?

### À venir chez ATF...

13. Publications d'ATF sur Internet
14. Lancement du rapport de recherche

## **L'ACCÈS DES FEMMES AUX EMPLOIS TRADITIONNELLEMENT MASCULINS : TOUJOURS UN DÉFI**

Aujourd'hui, l'on croise régulièrement des femmes chauffeuses d'autobus ou conductrices de rames de métro à la STM. C'est un pas en avant, mais qui ne traduit pas la réalité des femmes dans les emplois traditionnellement masculins. Vous en voyez beaucoup vous, des femmes sur des chantiers de construction ou sur les docks du Vieux-Port ? La vérité est qu'en 2009, il est encore difficile pour une femme de se faire accepter à des postes habituellement « réservés » aux hommes. Le machisme demeure, et l'emporte souvent sur les qualifications et la volonté de trop nombreuses femmes. On pourrait citer en exemple l'affaire Gaz Métropolitain, parfaite illustration de ce qui se passe encore de nos jours.

Remontons un peu dans le temps pour situer l'origine de cette affaire qui fait encore grand bruit. En 1996, des femmes postulent au poste de préposée à l'entretien du réseau chez Gaz Métro. Elles ont toutes les qualifications requises, l'énergie et la force nécessaire à un poste éprouvant. Elles passent les tests, mais se font mystérieusement recalier. Un facteur est entré en ligne de compte dans l'écrémage des candidatures : le sexe, ou le syndrome rose, si vous préférez. Pour certains, être une femme signifie qu'on n'est pas capable, qu'on fera moins bien que les hommes, qu'on ira se plaindre ou qu'on s'absentera trop souvent. Prenant leur courage à deux mains, ces femmes ont donc décidé de porter plainte pour discrimination à l'embauche. L'affaire se perd alors dans les méandres du système juridique, le dossier traîne. En septembre 2008, le Tribunal des droits de la personne a enfin rendu son verdict : la compagnie Gaz Métro est déclarée coupable de discrimination à l'embauche et doit instaurer un objectif numérique d'embauche de l'ordre de 40% pour les femmes, pour des postes de préposée à l'entretien du réseau.

On peut penser que c'est une victoire, mais en y regardant de plus près, on se rend compte qu'il est absolument anormal qu'en 2009, il faille encore une décision judiciaire pour qu'une entreprise embauche davantage de femmes ! Une bonne candidature ne suffit pas. Soit qu'on n'est pas prise parce qu'on est une femme, soit qu'on l'est grâce au quota de femmes demandées. Aucun des deux cas n'est acceptable : si on est embauchée, ce doit

être pour la qualité de ses qualifications, non parce que d'obscurs paramètres entrent en ligne de compte.

Voilà pourquoi chez ATF, nous avons fait de l'accès des femmes aux emplois non traditionnels un de nos chevaux de bataille. **Parce que toute femme a le droit d'occuper le poste qu'elle veut, peu importe le corps de métiers.** Jeanne d'Arc n'a-t-elle pas commandé à des bataillons d'hommes en plus de remporter de grandes victoires historiques ?

*La guerre est terminée...*



*Mais la lutte continue!*

### **LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES : QUAND FEMMES RIMENT AVEC MARGINALISATION**

Par sa capacité et sa volonté de porter un regard critique et de sortir des sentiers battus lorsqu'on se penche sur les enjeux liés aux droits des femmes à l'égalité à l'accès à l'emploi, *ATF* s'est également penchée sur la problématique de la reconnaissance des acquis des femmes immigrantes et diplômées à l'étranger afin de faire sortir de l'ombre les conditions socio-économiques réservées à ce groupe de femmes.

En effet, les dernières vagues d'immigration au Canada et au Québec comportent un nombre très important de femmes provenant des quatre coins du monde et qui détiennent des diplômes universitaires ainsi que de longues années d'expérience professionnelle.

Qui sont les femmes immigrantes diplômées hors Québec ? Que font-elles sur le marché du travail ? De quelle manière font-elles usage de leurs acquis scolaires et expérientiels

d'avant l'immigration ? Pour ces femmes, l'insertion professionnelle est non seulement déterminée par des facteurs reliés à la conjoncture économique et aux transformations du marché du travail, mais aussi par des obstacles reliés aux procédures de reconnaissance de leurs diplômes et compétences acquis à l'étranger.

La problématique de la reconnaissance des acquis scolaires et expérientiels de ces femmes a fait l'objet de notre dernière recherche-action<sup>1</sup>. D'entrée de jeu, cette dernière a permis de faire la lumière sur le fait que les mesures, les programmes et les services en matière de reconnaissance des acquis et compétences ainsi qu'en développement de la main-d'œuvre ne sont nullement fondés sur une approche différenciée selon le sexe (ADS) ou « genrée ». Ici, la réalité des immigrantes diplômées hors Québec est complètement occultée. En effet, le genre et le fait migratoire combinés génèrent des difficultés spécifiques à ces femmes, lesquels ne sont pourtant pas prises en compte.

### ***Quelques-unes de ces difficultés***

Globalement, la recherche met en évidence l'inadéquation des mesures de reconnaissance des diplômes et des compétences en regard des besoins des femmes immigrantes diplômées à l'étranger. Alors que ces femmes sont pour une large part très scolarisées, les informations transmises ainsi que les formations qui leur sont offertes semblent plus être destinées à une clientèle moins scolarisée. Une autre problématique qui ressort de la recherche concerne le traitement que les intervenant-e-s ou agent-e-s d'emploi réservent aux femmes immigrantes. Les représentations empreintes de préjugés que les agents d'accueil et d'orientation ont de certains groupes de femmes immigrantes apparaissent comme un autre frein à leur réelle intégration. Enfin, parmi les difficultés démontrées dans la recherche, soulignons l'accès à l'information concernant la reconnaissance des acquis et des compétences. En effet, les femmes sont souvent renvoyées à de l'information virtuelle ; un outil d'information, non seulement incomplet et impersonnel, mais, qui plus est, avec lequel plusieurs d'entre elles ne sont pas familières.

Pour ces raisons, entre autres, les femmes immigrantes diplômées d'ailleurs sont encore loin de la réalisation de leur autonomie financière. Au contraire, la recherche fait ressortir de manière éloquente que le parcours en reconnaissance des diplômes et des compétences

---

<sup>1</sup> Les résultats sont disponibles sur le site Internet d'ATF : [www.atfquebec.ca](http://www.atfquebec.ca)

acquis hors Québec est un facteur aggravant leur situation de pauvreté et entraîne, chez certaines femmes, un accroissement de la dépendance financière par rapport au conjoint, un sentiment de dévalorisation et parfois des problèmes de santé mentale.

### **AUGMENTATION DU SALAIRE MINIMUM... TOUJOURS PAS ASSEZ**

Le 1<sup>er</sup> mai 2009, le taux général du salaire minimum est passé de 8,50 \$ à 9,00 \$ l'heure pour les travailleurs réguliers. Le taux est le même pour les salariés de l'industrie du vêtement. Pour les salariés à pourboire, le taux est de 8,00 \$ l'heure.

#### Qui a droit au salaire minimum ?

Les salariés qui sont assujettis à la loi sur les normes du travail fixé par le gouvernement québécois.

#### Sont exclus de l'application du salaire minimum :

- L'étudiant employé dans un organisme à but non lucratif et à vocation sociale ou communautaire, tels un organisme de loisir ou une colonie de vacances ;
- Le stagiaire dans un cadre de formation professionnelle reconnu par une loi ;
- Le salarié entièrement rémunéré à commission qui travaille dans une activité à caractère commercial en dehors de l'établissement et dont les heures de travail sont incontrôlables ;
- Le salarié affecté à des opérations non mécanisées reliées à la cueillette de légumes de transformation.

De nombreux employés touchent le salaire minimum et **cette augmentation de 50 cents par heure est absolument honteuse ! Elle ne s'accorde pas du tout avec l'augmentation du coup de la vie.** Pour une salariée / un salarié qui travaille 35 heures par semaine, cela représente une augmentation de seulement 70 dollars par mois. Un taux qui se révèle plus qu'insuffisant et ce, tout particulièrement pour les familles monoparentales. Or est-il besoin de rappeler qu'au Québec, le salaire minimum augmente moins rapidement qu'ailleurs au Canada et ce, depuis plus de 10 ans ?

## **EMPLOI NON TRADITIONNEL ET PROBLÈMES AU TRAVAIL... QUE FAIRE ?**

Soulignant à notre façon la Journée internationale des femmes, *Action Travail des Femmes* a tenu, le 6 mars dernier, une rencontre de réflexion et de discussion autour du thème : **Femmes syndiquées dans les emplois non traditionnels, qu'est-ce qu'on fait quand ça ne va pas ?** Des membres d'ATF, Monique Ouellette, Isabelle Jacob et Lise Gauthier, deux travailleuses de l'organisme, Danielle Germain et Priscilla Ouellette, ainsi que des femmes occupant des emplois non traditionnels dans un milieu syndiqué, ont participé à l'activité.

Cette rencontre fut riche en échanges. Plusieurs femmes ont témoigné des difficultés rencontrées dans leur milieu de travail. Exclusion, intimidation et violence font malheureusement partie de la réalité de bon nombre d'entre elles. Si dénoncer une situation de harcèlement est toujours difficile, ça l'est encore davantage pour une femme occupant un emploi non traditionnel dans un milieu syndiqué puisqu'elle ne dispose que d'un seul recours : son syndicat...

Voici un aperçu des pistes de solutions et des éléments abordés lors de la discussion :

- Vérifier s'il y a une politique contre le harcèlement psychologique ou s'il y a un article sur ce sujet dans sa convention collective.
- S'informer sur les recours possibles.
- Demander une rencontre avec son représentant syndical afin de discuter et dénoncer la situation de harcèlement.
- Si cette démarche ne porte pas fruit, se tourner vers d'autres personnes ressources dans le milieu syndical : le délégué au dossier santé et sécurité, à la condition féminine, ou encore, le conseiller syndical.
- Avant de déposer un grief, prendre du recul ; n'entreprendre aucune action sous le coup de l'émotion.
- Tenir un journal de bord : événements, lieux et dates, faits et gestes. **Il est très important de tout garder consigné par écrit.**
- Prendre contact avec un organisme comme *Action travail des femmes*.

Comme l'a souligné Lise Gauthier, vice-présidente du conseil d'administration d'ATF :

**« La journée internationale des femmes est la meilleure occasion de prouver que celles qui se sont battues avant nous ont défriché un espace plus ouvert dans nos milieux de travail et que nous sommes en train d'ouvrir une grande porte pour celles qui nous suivront »**

## **NOUVELLES BRÈVES**

### **Trente ans de luttes et de victoires. Célébrons-les comme il se doit !**

Le 14 novembre à 18 heures, ATF a célébré à l'Écomusée du Fier monde ses trente ans d'existence au service des femmes. Trente ans d'une lutte inlassable pour améliorer la condition de la femme sur le marché du travail, pour défendre leurs droits et pour les informer sur les opportunités dans les métiers non traditionnels...

La soirée était haute en couleurs, rythmée par la présence de la pétillante *Chatouille* et du groupe de musique tzigane *Christine Tassan et les imposteures*. À travers sa prestation, Chatouille a relaté l'histoire des luttes des femmes pour l'égalité en emploi et des implications d'ATF, tant les moments difficiles que les belles victoires. Vêtue d'un uniforme de travail, elle a utilisé mille et un tours pour mimer le dur labeur des femmes : rires et bons souvenirs étaient certes au rendez-vous !

Christine Tassan et ses musiciennes nous ont quant à elles fait swinguer au son de leur jazz manouche endiablé. Des sketches savoureux, une musique enivrante ; quel anniversaire inoubliable !

Merci encore à toutes celles qui se sont jointes à nous et, plus avant, à toutes celles qui nous ont aidés à préparer cet événement ! **Merci surtout de nous soutenir et de nous inspirer depuis si longtemps déjà, dans notre croisade vers l'égalité !**

### **Comité consultatif femmes en développement de la main-d'œuvre.**

Cette année, le comité a travaillé tout particulièrement à la révision de la Stratégie à l'égard de la main-d'oeuvre féminine, laquelle fut adoptée en 2001. Le lancement de cette stratégie remaniée est prévu pour l'automne prochain. Aussi, à la demande du Comité en mars dernier, *Action travail des femmes* a présenté les résultats de la recherche-action qu'elle a menée sur la reconnaissance des diplômes et des compétences des femmes immigrantes.

### **De nouvelles venues dans l'équipe**

Forte de sa petite équipe de deux travailleuses (Amel et Darline) quatre nouvelles travailleuses sont, à tour de rôle, venues prêter secours à *ATF* au cours de l'année 2008-2009. Ouf ! Mille mercis à Danielle, Yohane, Priscilla et Diane. Danielle – dorénavant permanente – et Diane poursuivront avec nous en 2009-2010. À Yohane et Priscilla, nous leur souhaitons un vif succès dans tous leurs projets.

### **Assemblée générale annuelle**

L'Assemblée générale annuelle d'*Action travail des femmes* s'est tenue le 11 juin dernier dans une atmosphère de fierté et de bonne humeur. C'est en présence d'au moins une vingtaine de membres de l'organisme que l'équipe de travailleuses a rendu compte des activités et des accomplissements réalisés au cours de l'année 2008-2009.

Félicitations à Yasmina Chouakri, à Magorzata Logwin, et à Isabelle Marchand, réélues, ainsi qu'à Marie-Anne Sarrazin et à Marie Aline Vadius, nouvellement élues au conseil d'administration d'*ATF*, qui se joignent à Esther Gadoua et à Monique Crouillère dont le mandat se poursuit également.

L'année démarre ainsi avec Yasmina Chouakri à la présidence, Esther Gadoua à la vice-présidence, Marie-Anne Sarrazin comme secrétaire et Magorzata Logwin à la trésorerie. Bonne année de travail à toutes !

## **ATF sur le web !**

Dans la foulée des événements entourant son 30<sup>e</sup> anniversaire, *ATF* s'est dotée d'un tout nouveau site web. Désormais incontournable, cet outil se veut un guide pratique et une source d'information utile pour toutes les femmes. Consultez-le régulièrement afin de connaître les derniers développements de chez *Action travail des femmes* !

[www.atfquebec.ca](http://www.atfquebec.ca)

## **NOUS ÉTIONS LÀ**

### **Conférence nationale du SCFP sur les négociations pour l'égalité des femmes**

Du 10 au 13 février dernier a eu lieu à Montréal la conférence nationale sur les négociations pour l'égalité des femmes du Syndicat canadien de la fonction publique. Des membres du SCFP sont venus de tout le Canada pour assister à cet important regroupement, pour faire le point sur la situation des femmes en emploi, sur les inégalités persistantes, et pour évoquer les solutions à appliquer pour parvenir à une égalité hommes – femmes sur le marché du travail.

La coordonnatrice d'*ATF*, Darline Raymond, était du nombre. Alors qu'elle était invitée à faire une présentation sur le thème *Bâtir des solidarités efficaces*, Darline a plus précisément parlé de l'arrimage et de la solidarité nécessaires entre communautaire et syndicats pour faire avancer les luttes pour l'égalité des femmes en emploi.

### **Matinée publique du CIAFT**

L'accent a été mis sur le procès *ATF* contre Gaz Métropolitain. Darline Raymond, coordonnatrice d'*ATF*, Me Annick Desjardins, procureure au dossier, SCFP-Service de l'égalité, et Marie-Josée Legault, professeure, Téléuq/UQÀM, se sont relayées pour nous parler du procès et de ses enjeux historiques à l'égard de toutes les femmes.

## **Marche mondiale des femmes de 2010**

En février dernier, la *Coordination québécoise de la Marche mondiale des femmes* s'est réunie en vue de réfléchir à une plate-forme de revendications pour la Marche mondiale des femmes de 2010. Une revendication sur l'accès à l'égalité en emploi pour les femmes dans les métiers majoritairement masculins a été développée par le *CIAFT* et *Action travail des femmes*.

## **L'AVIEZ-VOUS LU?**

Dans son numéro du mois de février 2009, le magazine *Jobboom* a consacré un article à la place des femmes dans les métiers non traditionnels. *ATF* a été consultée pour la rédaction de cet article qui traite de la réalité des femmes dans ce type d'emploi. Il y est aussi question des luttes passées et présentes d'*ATF*. Il est toujours possible de lire ce texte sur le site web du magazine : [www.carriere.jobboom.com](http://www.carriere.jobboom.com)

## **À VENIR CHEZ ATF...**

### **Deux publications d'ATF sur notre site**

1. *Les défis de la reconnaissance des diplômés et des compétences des femmes immigrantes*, dans *Regard*, « Les scientifiques formés à l'étranger et l'univers des sciences de la vie : un monde de possibilité ! », Pharmabio Développement, Montréal, juin 2009.
2. *Pour une approche sexospécifique de la question de la reconnaissance des diplômés et des compétences étrangères des personnes immigrantes*, à paraître en septembre dans les actes du Colloque : « Pour une véritable intégration : droit au travail sans discrimination », organisé les 13 et 14 novembre 2008, par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec.

### **Et le lancement du rapport de recherche**

*La reconnaissance des diplômés et des compétences : Difficultés et impacts sur les femmes immigrantes*, lancement prévu pour le 1<sup>er</sup> octobre 2009.